

Séance du 5 février 2011

La présidente de la SFAC, Madame Catherine Saliou, ouvre la séance à 15h, devant un auditoire de trente-deux personnes. Elle laisse à M. Nicolas Monteix la charge de lire le procès-verbal de la séance du 15 janvier, adopté à l'unanimité.

Mme C. Saliou donne ensuite la parole à M. Jean-Jacques Maffre pour qu'il évoque la mémoire d'André Laronde (1940-2011), professeur émérite de l'Université de Paris-IV, membre de l'Institut, ancien président de la SFAC (1984). Après quelques instants de recueillement, elle laisse M. Fr. Queyrel rappeler son attachement à André Laronde.

La demande d'adhésion de Madame Natacha Trippé, membre de l'EfA (parrainage : M.-Chr. Hellmann et S. Montel) est soumise à l'assemblée et acceptée à l'unanimité.

La destination de la sortie de printemps, Boulogne-sur-mer, est alors révélée.

Mme C. Saliou invite Mme Fr. Dumasy à exposer le préoccupant devenir de l'amphithéâtre de Fréjus, en cours de réaménagement dans le cadre du plan « Patrimoine Antique ». Le projet de valorisation a donné lieu à une nouvelle fouille menée en 2006-2007, désormais publiée, qui a permis d'abaisser la date de construction à la fin du I^{er} s. / début du II^e. Toutefois, la restauration, qui devait protéger les vestiges et permettre une utilisation actuelle du site, a fait partiellement disparaître le monument sous une enveloppe de béton profilé lors de la première tranche de travaux, tandis que la mise en place des infrastructures préparant la seconde a conduit à détruire le rocher sur le côté nord. Si la commission des Monuments Historiques a, lors de sa séance du 15 juin 2009, donné un avis défavorable sur la poursuite du projet, Mme Dumasy en appelle à son refus catégorique.

Mme C. Saliou donne ensuite la parole à M. O. de Cazanove, professeur à l'Université de Paris-I, pour une conférence intitulée : « Le lieu de culte d'Apollon Moritasgus à Alésia ». Cette communication a été suivie de plusieurs interventions, parmi lesquelles celles de Madame C. Saliou et de Monsieur Fr. Queyrel. La séance est levée à 16h55.